



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-30486>

Département(s) de publication : **09, 31, 32, 33, 40, 47, 65**

Annonce n° **26-30486**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-22116

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Mairie de Martres-Tolosane

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21310324500014

**Ville** : Martres-Tolosane

**Code postal** : 31220

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 09, 31, 32, 33, 40, 47, 65

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Rénovation énergétique de l'annexe de la Mairie de Martres Tolosane

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45454000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Il s'agit d'un marché de travaux décomposé en 6 lots : 01 Gros œuvre 02 Menuiseries extérieurs et intérieurs 03 Plâtrerie isolation 04 Electricité VMC 05 Chauffage 06 Peinture – revêtements de sols A titre indicatif, le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 16 mois décomposé comme suit : - 2,5 mois de période de préparation de chantier - 2 mois d'exécution des travaux - 12 mois de garantie de parfait achèvement des travaux

**Critères d'attribution** : 1-Prix des prestations : 40 points 2-Valeur technique : 60 points Le détail des critères est indiqué au règlement de consultation.

### Section 4 - Informations rectificatives

- La date limite de remise des offres a été reportée : Section 3 - Procédure - Date et heure limite de réception des plis au lieu de lire le 26 mars 2026 à 12h00 il convient de lire le 08 avril 2026 à 16h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/03/2026